

Une microcentrale sur le canal de Manosque

Depuis 2009, l'Association syndicale du canal de Manosque (ASCM) rénove son réseau dans le cadre de son premier contrat de canal. Grâce aux économies d'eau générées par les travaux qu'elle a engagés, elle va pouvoir restituer une partie de l'eau prélevée dans son milieu naturel. Mais avant de rendre l'or bleu à dame nature, le gestionnaire de réseau générera de l'électricité via une microcentrale.

13 communes

traversées en rive droite de la moyenne Durance entre Château-Arnoux et Corbières.

Canal maître

57 km.

Réseaux secondaires (filiales)

170 km.

En bas de la colline qui surplombe le village de Villeneuve, les ouvriers ouvrent de grandes tranchées. Ces dernières permettront de dévier le cours de l'eau pour produire de l'hydroélectricité avant qu'elle ne soit restituée dans le Largue comme c'était initialement le cas. D'ici cet été, une microcentrale produira de l'énergie dans le local technique d'une quarantaine de mètres carrés, qui sort à peine de terre. « Une turbine de type Francis d'un débit d'équipement de 300 litres/seconde produira environ 700 000 kWh/an, soit l'équivalent

« Notre objectif n'est pas de devenir producteur d'électricité, mais de valoriser notre patrimoine et nos ouvrages », précise Romain Boulet, directeur de l'Association syndicale du canal de Manosque.

de la consommation d'une cinquantaine de foyers. La puissance installée sera de 160 kW », précise Romain Boulet, directeur de l'Association syndicale du canal de Manosque (ASCM). Avant d'ajouter : « Notre objectif n'est pas de devenir producteur d'électricité, mais de valoriser notre patrimoine et nos ouvrages. Les recettes de ventes d'électricité serviront à rembourser l'emprunt que nous avons contracté pour installer cette microcentrale. Le sens du projet est de valoriser le débit technique du canal, c'est-à-dire l'eau inexploitée qui passe sous les prises

d'irrigation et qui, in fine, retourne dans les cours d'eau traversés. » Pour mener à bien cette opération, l'Association syndicale du canal de Manosque s'est associée à la Société du canal de Provence (SCP) via un Groupement d'intérêt économique (GIE) où elle reste cependant majoritaire. Les deux partenaires sont intervenus sur fonds propres dans leurs spécialités respectives à hauteur de 10 % chacun du montant total de l'opération. La Société du canal de Provence réalise la partie ingénierie et les études préalables alors que l'ASCM apporte le foncier, l'eau et certains travaux connexes. Le coût total de l'opération est estimé à 960 000 € HT

dont 80 % sont financés via un emprunt bancaire souscrit par le GIE.

La réalisation de cette microcentrale ne serait qu'une première étape de diversification des ressources financières.

L'ASCM, dans le cadre d'un autre partenariat, envisage également d'installer une ferme photovoltaïque sur des terrains lui appartenant dans le Val de Durance.

LE CONTRAT DE CANAL, UN OUTIL NÉCESSAIRE

En dix ans, grâce au premier contrat de canal dont l'enveloppe s'élevait à un peu plus de 13 M€, le gestionnaire de réseau hydraulique a réussi à réduire de 10 % ses prélèvements en eau dans la Durance. Avec ses 44 chantiers remarquables et ses 78 sous-opérations, 6,8 millions ➡



ROMAIN BOULET
DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION
SYNDICALE DU CANAL DE MANOSQUE.

« Il y a 10 ans, nous prélevions 68 millions de m³ dans la Durance, aujourd'hui, nous n'en prélevons plus que 57 millions. »

L'ASCM EN CHIFFRES

NOMBRE
D'ADHÉRENTS À L'ASCM

4 450

RECETTES
DE FONCTIONNEMENT
ANNUELLES

1,1 M€

INVESTISSEMENTS
EN COURS EN 2019

2,5 M€ HT

D'ici cet été, une microcentrale produira de l'énergie dans le local technique d'une quarantaine de mètres carrés, qui sort à peine de terre.

-CHANTIER-

FICHE TECHNIQUE
DU CHANTIER
MICROCENTRALE

- > Maître d'ouvrage : GIE Energie canal de Manosque.
- > Maîtrise d'œuvre : Société du canal de Provence.
- > Mandataire : Eiffage Energie Systèmes Méditerranée.
- > Cotraitants : Provence Alpes Canalisations, Bucci et Progec (Provence génie civil et canalisations).
- > Sous-traitants : HPP (turbinière), Fare Ingénierie (Formation automatisme réseaux électrique).
- > Contrôle technique : Alpes Contrôles.
- > Contrôle sécurité : Cabinet Brachet.
- > Architectes : Laurent Bonhomme / MK Paysage.



LES TRAVAUX À VENIR

L'hiver prochain, l'Association syndicale du canal de Manosque devrait lancer un important chantier d'abaissement du seuil du siphon du Largue, situé à seulement quelques mètres de la microcentrale, dans le cadre de la restauration de la continuité écologique du cours d'eau.

Des travaux de « recuvelage » du canal maître sont menés sur les deux hivers 2018/2019 et 2019/2020.

... de m³ d'eau par an ont été économisés, dont la moitié sera restituée au niveau du cours d'eau du Largue. Dans le cadre de la modernisation des dessertes gravitaires, 25 km de canalisations ont été posés sur les communes de Peyruis, Villeneuve, Volx, Manosque, Sainte-Tulle et Corbières. Le canal maître a également été « recuvélé »

« Plusieurs chantiers que nous avons menés jusqu'ici ne sont aujourd'hui plus éligibles dans le cadre des règles associées à l'octroi des nouveaux financements européens du fonds Feader géré par la région Paca », souligne Romain Boulet.

sur une longueur de 2,8 km. Dix-huit aqueducs ont été réhabilités et sécurisés pour prévenir un risque de rupture. « Nous avons mené de nombreuses actions marquantes, avec l'aide de nos financeurs publics, l'Etat, l'Agence de l'eau et la région Paca, qui nous ont permis de moderniser le canal. Ce sont des travaux nécessaires qui nous permettent d'offrir un service adapté aux attentes de nos 4 450 adhérents », souligne Romain Boulet.

Des adhérents dont le profil évolue à l'image de la qualification du foncier du département. « A l'origine, nos adhérents étaient majoritairement des agriculteurs et des collectivités qui bénéficiaient d'une desserte gravitaire. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Nos usagers sont majoritairement des urbains. Pour leur apporter un confort d'utilisation et pour gérer au mieux la ressource en eau, nous avons mis une partie du réseau sous pression. Le canal, qui a été créé au XIX^e siècle, a besoin d'être conforté et modernisé. C'est ce que nous nous attelons à faire en ce moment avec trois autres chantiers qui sont menés parallèlement à l'installation de la microcentrale »,

poursuit le directeur de l'ASCM (voir page suivante).

ET DEMAIN ?

Après les bons résultats du premier contrat de canal, un second pourrait être élaboré dans les mois qui viennent pour une mise en œuvre sur la période 2020-2025 (deux fois 3 ans). Tout devrait se décider cette année. Mais pour l'heure, dans l'attente de cette signature, l'ASCM poursuit dans cette dynamique et a d'ores et déjà déposé auprès de ses partenaires de nouvelles demandes de financement pour des opérations d'investissement. « Nous avons l'intention de continuer avec le même type de

dispositif, les mêmes ambitions. Le travail en concertation avec les 39 partenaires a porté ses fruits. C'est une formule qui fonctionne », valide Romain Boulet. Mais il nuance cependant : « Pour que nous puissions engager de nouveaux chantiers structurants, il est indispensable de bénéficier de financements extérieurs. A ce jour, chaque projet que nous avons engagé était financé à hauteur de 80 %. Plusieurs chantiers que nous avons menés jusqu'ici ne sont aujourd'hui plus éligibles dans le cadre des règles associées à l'octroi des nouveaux financements européens du fonds Feader* géré par la région Paca. Nous nous interrogeons actuellement sur la marge de manœuvre que nous aurons pour engager la restauration de certains ouvrages d'art qui n'entrent plus dans ce cadre contraignant et qui sont indispensables pour pérenniser l'infrastructure hydraulique que constitue le canal de Manosque et anticiper face aux conséquences du changement climatique. Il en va de son avenir et de celui de ses irrigants. »

Hélène Saveuse
helenesaveuse@yahoo.fr

* Fonds européen agricole pour le développement durable.

-CHANTIER-



© L.N.S.



© L.N.S.

LES AUTRES
CHANTIERS EN
COURS SUR LE
MÊME SECTEUR

1. Un autre local technique est en construction en amont de la centrale. A cet endroit, seront séparées les deux conduites.
2. L'ASCM termine le nouveau réseau d'irrigation. Il y a quelques mois, une nouvelle vanne rubicon australienne a été ajoutée sur le réseau.